

Circuit de la Hante à Cousolre



Visorando



Trace n° 1546356

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Promenade plutôt sportive qui emprunte sentiers et routes traversant un paysage boisé, au relief marqué par la vallée de la Hante. Les panoramas sont nombreux mais nécessiteront des efforts et de bonnes chaussures.

Durée	4h 15	Difficulté	Moyenne
Distance	13,27 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	162 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	160 m	Commune	Cousolre (59149)
Point haut	223 m	Région	Avesnois
Point bas	142 m		



Description

Stationnez sur le parking devant la Mairie Cousolre.

(D/A) Longez l'hôtel de ville sur la gauche puis empruntez la première rue à gauche. Face à la gendarmerie, engagez-vous à droite sur le chemin herbeux des Préaux. Plus haut, à l'intersection, prenez à droite. Rejoignez le lieu-dit Gérard Croix.

(1) Suivez à gauche la chaussée asphaltée puis de nouveau à gauche la route rectiligne. Au carrefour suivant, continuez tout droit jusqu'à la ferme de la Masure.

(2) À l'angle de la ferme, virez à droite, longez les bâtiments et continuez sur le chemin au travers des cultures. Profitez depuis ce point haut de la vue sur les villages de Bousignies-sur-Roc et Bersillies l'Abbaye (en Belgique), lesquels sont traversés par les rivières de la Hante et de la Thure. Au bas de la descente, pénétrez à gauche dans Bousignies-sur-Roc.

(3) Après le Pont de la Roue Sèche, montez à gauche puis de nouveau à gauche. Après le passage devant le cimetière, empruntez la ruelle à gauche. À l'extrémité de cette dernière prenez à gauche. Longez la Hante sur une cinquantaine de mètres. À l'intersection suivante, suivez la route goudronnée à droite. À la sortie du Vivier Loir virez de nouveau à droite

(4) Au carrefour, prenez à droite puis, de suite à gauche, le chemin de terre au coin de la grange. Plus loin, au croisement en T, poursuivez sur votre droite pour rejoindre la route goudronnée (RD80).

(5) Virez à gauche pour emprunter cette route avec **prudence**. Avant Comagne, allez à droite vers la petite chapelle, prenez de nouveau à droite. Restez sur le chemin de terre principal qui longe le bois de Taille Bouly et, à l'intersection en T, bifurquez à gauche puis virer à droite.

(6) Suivez la courbure à droite et descendez au hameau de Reugnies par le Pont Couroux. Traversez Reugnies et au croisement en T tourner à droite.

(7) À la sortie du hameau partez à gauche et poursuivez jusqu'à une petite route que vous prenez un court moment à gauche. Aux quatre routes, suivez en face la RD80 et retrouvez Cousolre et son kiosque à concert avant de rejoindre le parking de la mairie **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Place de la mairie de Cousolre**
| N 50.245329° / E 4.153894° - alt. 166 m - km 0
- 1 Gérard Croix**
| N 50.257636° / E 4.168173° - alt. 202 m - km 2.03
- 2 La Masure**
| N 50.268939° / E 4.168068° - alt. 187 m - km 3.39
- 3 Pont de la Roue Sèche - Hantes (rivière) - Affluent de la Sambre**
| N 50.26475° / E 4.181174° - alt. 144 m - km 4.59
- 4 Carrefour sortie de Bousignies-sur-Roc**
| N 50.264244° / E 4.186769° - alt. 156 m - km 5.82
- 5 Route D80**
| N 50.25619° / E 4.197433° - alt. 172 m - km 7.15
- 6 Hameau de Reugnies**
| N 50.247104° / E 4.198361° - alt. 214 m - km 9.31
- 7 Carrefour sortie de Reugnies**
| N 50.241704° / E 4.180243° - alt. 162 m - km 11.15
- D/A Place de la mairie de Cousolre**
| N 50.245329° / E 4.153894° - alt. 166 m - km 13.27

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Suivez le balisage jaune.

Variante hors période de chasse (calendrier disponible en mairie).

Tournez à gauche et empruntez la seconde entrée à droite dans le bois.

Descendez - prudence - vers le Fonds des Gouttes. Dans le bas, suivez le chemin à droite. En contrebas, la Hante ondule. A la sortie du bois, rejoignez à gauche la rivière. Empruntez deux ponts et aboutissez à Reugnies.

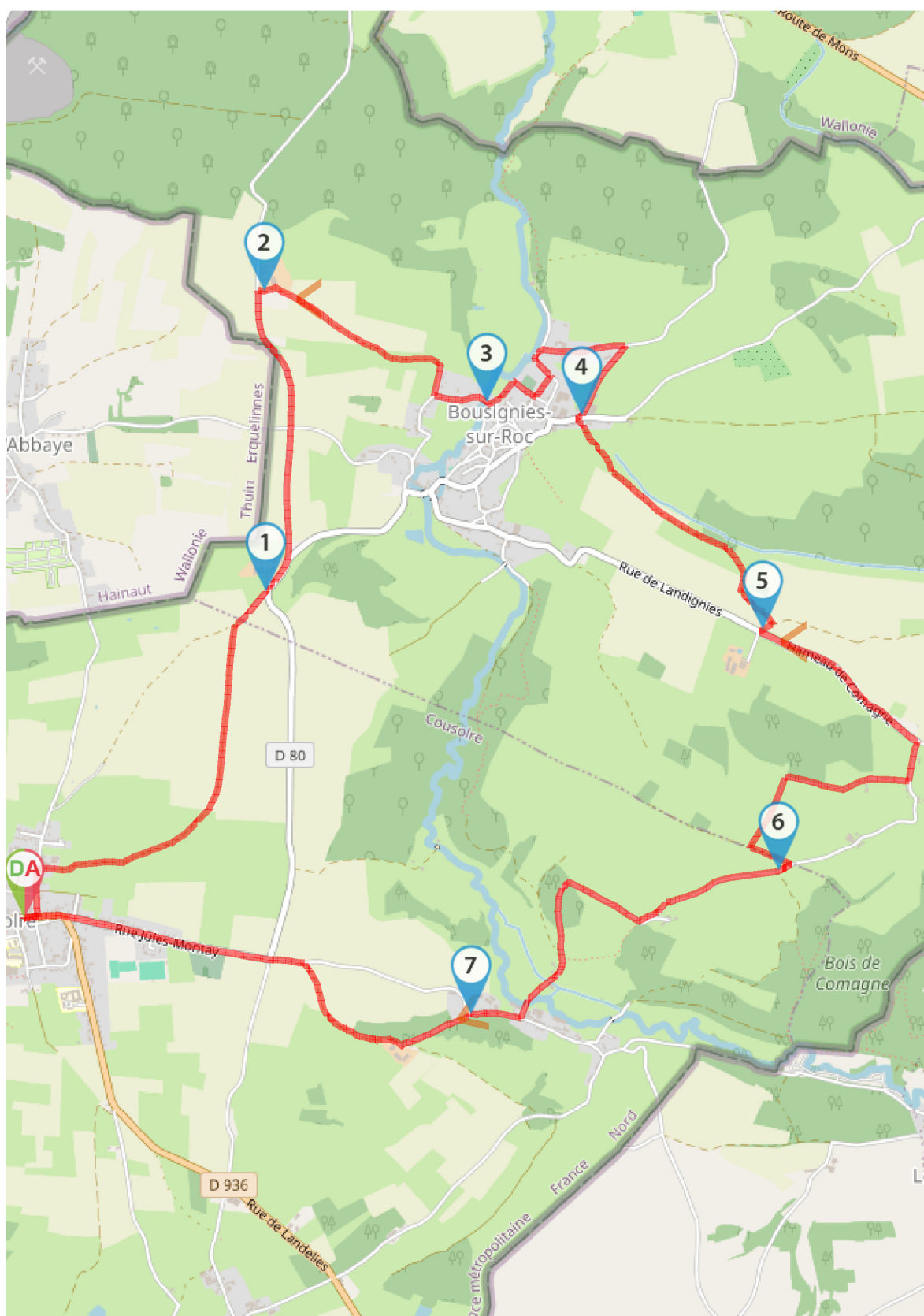
Tournez à droite et traversez le hameau.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-hante/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

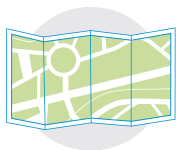
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



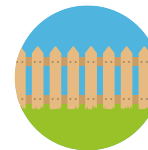
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



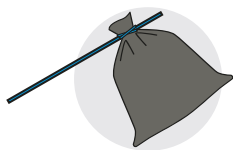
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



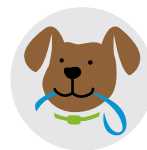
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.